



Accident du travail puis hospitalisation sans lien AT

Par **pedro1708**, le **28/04/2014** à **16:19**

Bonjour, j'ai 60 ans, je suis en arrêt **accident du travail depuis le 6 mars**...suite à une chute et des douleurs dans le dos. Après radios il s'avère que le dos va mal en effet mais que je dois me faire opérer de la hanche (**arthrose = prothèse**) **le 19 mai** prochain donc sans relation avec AT.

Mon médecin me dit que je vais être en Accident du travail jusqu'à l'hospitalisation puis ... en **arrêt maladie**... mais les infirmières de l'hôpital me disent que je peux rester en "soin" (**feuille violette de prolongation en Accident du travail**) pendant cet arrêt et donc reprendre en arrêt AT - prolongation après mon opération ... C'est un peu confus.

A priori je ne pourrai pas reprendre mon travail avant 6 mois (prochaine visite avec le chirurgien pour le dos - en relation avec arrêt AT) et peut être plus jamais ... Je suis chauffeur routier poids lourd.

Merci pour votre réponse.

Par **moisse**, le **01/05/2014** à **16:08**

Bonjour,

Vous ne risquez pas grand chose à procéder comme les infirmières l'indiquent.

En outre vous avez le droit au Congé de Fin d'Activité sorte de pré-retraite au taux de 75% du salaire brut.

En clair si vous le souhaitez, vous serez en retraite.

Dans le cas contraire vous serez vraisemblablement licencié pour inaptitude à la reprise et ne pourrez plus prétendre au CFA, mais uniquement aux allocations de chômage jusqu'à l'âge

légal de liquidation de votre retraite (vers 62 ans).

Je ne connais pas votre situation exacte mais je vous donne ces indications si par hasard vous les méconnaissiez.

Par **pedro1708**, le **29/05/2014** à **13:13**

merci pour ces informations. Bonne journée.